



GRAVEL Heroes HUTCHINSON - 100Chrono

I- Le Concept

Le Gravel Heroes HUTCHINSON est une épreuve Gravel en navigation 100% GPS proposant des « segments » chronométrés à profils variés (descendant, montant, roulant), reliées entre elles par des « liaisons » à parcourir dans un temps imparti. Les différents tracés, « liaison » et « spéciales », empruntent des voies vertes, des chemins, des voies de circulation et quelques passages techniques. Toutes ces sections de parcours sont utilisées à l'état naturel et ne disposent pas d'aménagements et de protections particulières. L'organisateur peut apposer à l'approche de certains passages un panneau de ralentissement : « Ralentir ». Toutefois, le concurrent doit rester maître de son pilotage et ne pas prendre de risques pouvant mettre en péril sa personne et celle d'autrui.

II- Parcours

Les tracés de l'épreuve sont conçus de telle manière que la sélection entre les concurrents se fasse sur la base des qualités suivantes : l'endurance, l'explosivité et la technique.

Le parcours est organisé de la façon suivante : Départ, Liaison n°1, Spéciale n°1, Liaison n°2, Spéciale n°2, Liaison n°3, Spéciale n°3. Le parcours se fera dans son intégralité par navigation GPS et les participants ne retrouveront du balisage que sur les segments chronométrés. Si un pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra reprendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité.

Le non respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant. Ces sanctions seront décidées par le collège des commissaires selon la gravité de l'acte. Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

III- Profils des parcours

Le profil du parcours est affiché sur le site internet de l'organisation : www.velovertfestival.com.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le tracé sans préavis. Toutefois, il informe le participant, au plus tard, lors du briefing des Randonnées.

IV- Briefing

Le participant doit être obligatoirement présent lors du briefing qui se déroulera 10' avant le départ de chaque épreuve.

V- Matériel

Les randonneurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Le vélo doit être en parfait état de fonctionnement et équipé d'un frein avant et un frein arrière.

Le vélo idéal est le gravel bike, cyclo cross, randonneuse, VTT semi-rigide ou tout suspendu de 100 à 120mm. Les vélos à assistance électrique sont pas autorisés sur cette version chrono du Gravel Heroes.

VI- Dommage matériel

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, intervention secours..) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les Participants ne pourront donc se retourner contre l'Organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

VII - Restitution des équipements

L'Organisateur fournit à chaque concurrent un bracelet permettant le contrôle pointage et le suivi live des concurrents. Lors de l'arrivée du Gravel ultra, les concurrents devront remettre ce bracelet à la personne identifiée lors du briefing. Tout bracelet non rendu ou perdu sera facturé 5€ au participant.

VIII- Équipement

1)- Au regard du règlement FFC :

Le port du Casque (CE) est obligatoire et le port des gants est fortement recommandé.

2)- Caméras embarquées :

L'utilisation des caméras est autorisée en randonnée uniquement sur les vélos sous la seule responsabilité des coureurs, avec un appareil ne présentant pas de danger et étant solidement fixées. Le port de la caméra sur le plastron ou sur le casque est strictement interdit.

3)- Sécurité :

Pour la sécurité du concurrent, le concurrent devra être équipé des équipements suivants :

1. GPS
2. Téléphone portable
3. Réserve d'eau minimum 0,5L
4. Réserve alimentaire
5. Gobelet personnel 15CL minimum
8. Couverture de survie

4)- Ravitaillement :

Le principe d'épreuve individuelle en semi autosuffisance est la règle retenue pour les épreuves du Vélo Vert Festival. Sur le parcours, des zones de ravitaillement sont approvisionnées en boissons et nourriture à consommer sur place. Seule l'eau (à l'exclusion des autres boissons) est destinée au remplissage des bidons ou poches à eau.

Chaque participant doit veiller à disposer, au départ de chaque zone de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant. Aucune assistance personnelle n'est autorisée sur le parcours en dehors des zones de ravitaillement prévues à cet effet.

Attention : Sur chaque épreuve il appartient au participant de se munir de son gobelet personnel. Aucun verre, ni gobelet n'est fourni sur les espaces de ravitaillement, y compris le ravitaillement à l'arrivée.

VIII- Conditions de participation

Pour participer aux Randonnées, il faut rassembler les conditions suivantes :

- S'inscrire sur www.velovertfestival.com
- Respecter le présent règlement
- Avoir l'âge réglementaire
- Être en bonne santé
- Être en possession de la plaque de cadre délivrée par l'Organisateur
- Être à jour de ses paiements.

IX- Déroulement du parcours

Le concurrent s'engage à parcourir le circuit dans son intégralité, sans quitter la trace de l'itinéraire suivi sur GPS et sans prendre volontairement de raccourcis.

En cas de sortie de la trace par le concurrent, celui-ci doit reprendre le parcours à l'endroit de ladite sortie. Le concurrent surpris par l'Organisateur hors de la trace sera mis hors course.

Le concurrent s'engage à respecter le code de la route.

X- Catégories

Les catégories récompensées de la Gravel Heroes Hutchinson 100 Chrono sont :

- Scratch Hommes (Année 2005 & -)
- Scratch Femmes (Année 2005 & -)

XI- Discipline

Le participant doit respecter le présent règlement.

Le participant doit respecter les injonctions des Organisateurs.

Le participant ne peut aucunement contester les décisions des Organisateurs ou des autorités locales.

Le participant doit respecter l'environnement humain, animal, naturel et végétal.

Pour exemple : le participant ne doit pas jeter ou laisser ses débris dans la nature, sur les voies de circulation et tout autre endroit. Il doit les garder sur lui et les déposer dans les poubelles.